



Rennes, le 14/03/2024

OFFRE D'EMPLOI
Assistant(e) Social(e) / Coordonnateur de parcours
En contrat à durée indéterminée
Au sein de la PCO TND 35 (Plateforme de coordination et d'orientation)

Depuis 1984, l'**ARASS** (Association pour la **R**éalisation d'**A**ctions **S**ociales **S**pécialisées) est un acteur engagé qui intervient sur le champ de la **protection de l'enfance** et du secteur **médico-social**.

Elle emploie plus de **450 professionnels** qui s'investissent dans le cadre d'actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques **auprès de plus de 2300 enfants, adolescents et jeunes majeurs** ayant des difficultés d'adaptation sur les départements de **l'Ille et Vilaine (35)**, des **Côtes d'Armor (22)** et du **Morbihan (56)**.

L'ARASS poursuit son développement et œuvre à la création de services innovants afin d'apporter des réponses en adéquation avec les besoins de prise en charge et d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes sur la région Bretagne.

L'ARASS recrute pour la plateforme TND (Troubles du Neuro Développement).

La plateforme TND a pour missions d'orienter et de coordonner le parcours de soins des enfants de 0 à 12 ans, susceptibles de présenter un trouble du neuro développement. Elle est constituée d'une responsable de service, d'une équipe de médecins pédopsychiatre, neuropédiatres, de secrétaires, d'une chargée de coordination administrative, de neuf coordonnateurs de parcours de formation orthophoniste, assistante de service social, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue, et éducateur.

- **Contrat à durée indéterminée**
- 1 ETP
- **À pourvoir à partir du 15 avril 2024**
- Convention collective 66
- Lieu principal d'exercice à Rennes, en présence d'une équipe bienveillante, dynamique, et impliquée
- Télétravail possible sur une partie du temps de travail, en fonction des impératifs de fonctionnement du service.
- Peu de déplacement sur l'ensemble du département, interventions auprès des familles exclusivement réalisées à distance.
- **Avantages : congés supplémentaires (18 jours de congés trimestriels par an), compte épargne temps (CET), mutuelle, œuvres sociales (chèques vacances).**

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de service de la plateforme et sous la responsabilité médicale des quatre médecins de l'équipe, vous aurez pour missions :

- De participer, en commission médicale, à l'évaluation des besoins des enfants et définir les propositions de soins, notamment s'agissant des bonnes indications de bilans en psychomotricité en référence aux outils recommandés HAS ;

- De recueillir les attentes et besoins des enfants et des familles, et les accompagner dans le parcours de soins. Il est un interlocuteur privilégié pour assurer à leurs côtés le suivi de l'accompagnement ;
- De coordonner le parcours de bilans et interventions précoces en lien avec l'ensemble des partenaires de la plateforme (professionnels de santé et paramédicaux libéraux, professionnels de PMI, de la petite enfance, de l'éducation Nationale, de la MDPH, CAMSP, CMPP, CMP...) conformément au projet de soins ;
- D'assurer le partage d'informations dans le respect du secret professionnel ;
- De veiller à la bonne transmission des bilans, des comptes rendus, à la tenue d'une réunion de synthèse en lien avec le médecin coordonnateur ;
- De veiller, le cas échéant, à l'information des familles sur leurs droits auprès de la MDPH en amont de la sortie et les accompagner dans cette démarche en lien avec la coordinatrice de parcours assistante de service sociale ;
- D'anticiper le projet d'orientation de l'enfant au sortir de l'année d'accompagnement par la plateforme.

A l'égard des professionnels partenaires du territoire :

- Être ressource et en appui auprès de l'ensemble des partenaires engagés dans le parcours de soins (professionnels libéraux et professionnels de ligne 2) ;
- Collaborer aux actions d'informations, en matière de signes d'alerte et d'outils de dépistage des TND auprès de la ligne 1 ;
- Participer, en lien avec l'équipe de coordination médicale, aux liaisons nécessaires avec les centres experts de la ligne 3 (CRA, CRDI, CRTLA, ERHR...) ;
- Participer au relais des informations-actualités concernant les TND.

PROFIL ET COMPETENCES REQUIS :

- Profil : assistant social,
- Permis de conduire B,
- Bonnes connaissances des TND, et des recommandations de bonnes pratiques HAS,
- Expérience du secteur médico-social ou sanitaire et de travail auprès d'enfants avec TND (5 ans et plus),
- Une connaissance du réseau pluri professionnel territorial et la capacité à mettre en place et faire vivre des collaborations sera un atout supplémentaire,
- Capacité à animer et organiser un réseau de professionnels,
- Qualités relationnelles favorisant le travail en réseau,
- Qualités d'écoute et de dialogue,
- Capacité organisationnelle, rédactionnelle, connaissance et utilisation des moyens informatiques,
- Autonomie et sens des responsabilités,
- Résistance au stress,
- Rigueur organisationnelle et capacité à construire des outils,
- Posture professionnelle en adéquation avec les valeurs fortes portées par l'ARASS sur un plan humain et sociétal.

Les candidatures (**CV + lettre de motivation**) doivent être adressées **dès que possible**

Sous référence : **TND-COORDO-2024-03** à :

Madame Emilie CHIRON

Directrice des pôles CMPP-CAMSP

14 rue du Pâtis Tâtelin

35700 Rennes

Merci de privilégier l'envoi par e-mail à cathy.demay@arass.fr

Information aux candidat.es

Sauf indication contraire de votre part, nous conserverons votre dossier de candidature pendant une durée maximale de 24 mois. A l'issue, vos données personnelles seront totalement supprimées de nos fichiers.